

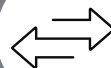
# LE CALENDRIER, DES COLLECTIVITÉS

# 2024

## Depuis le 1er janvier 2024

- Mise en place du tri à la source des biodéchets des ménages
- Allègement des règles de transmission au Préfet des dossiers de demandes d'autorisation et de certificat d'urbanisme, ainsi que des déclarations préalables
- Transfert de la compétence "Police de la publicité"
- Généralisation de la M57
- Hausse de 5 points d'indice majorés à tous les agents publics

Effectivité du transfert des digues appartenant à l'Etat aux collectivités collectant la GEMAPI.



29 janvier 2024

Les communes de moins de 2000 habitants doivent transmettre leur fichier contenant tous les noms de voies et numéros de locaux de la commune (Base Adresse Locale) à la Base Adresse Nationale (BAN).



1er juin 2024

Date limite pour le versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire, facultative dans la Fonction Publique Territoriale.



30 juin 2024

Date butoir pour l'élaboration obligatoire d'un PCS par les 22 000 communes exposées à l'un des risques suivants : minier, inondation, volcanique, sismique, incendie de forêts).



30 juin 2024

La cotisation annuelle au Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) augmentera de 60 cents. dans les contrats d'assurance de biens.



1er juillet 2024

Septembre 2024



Début de la période de renouvellement, jusqu'en 2028, des PPMS des écoles, suite à la fusion des PPMS "risques majeurs" et "attentat intrusion".

3 octobre 2024



9ème Journée des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais.

19-21 novembre  
2024



Congrès des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité + Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris (Porte de Versailles).

22 novembre 2024



Fin du délai d'intégration de la trajectoire ZAN dans le Sradet.

1er janvier 2025



Date butoir pour la création d'une commune nouvelle.